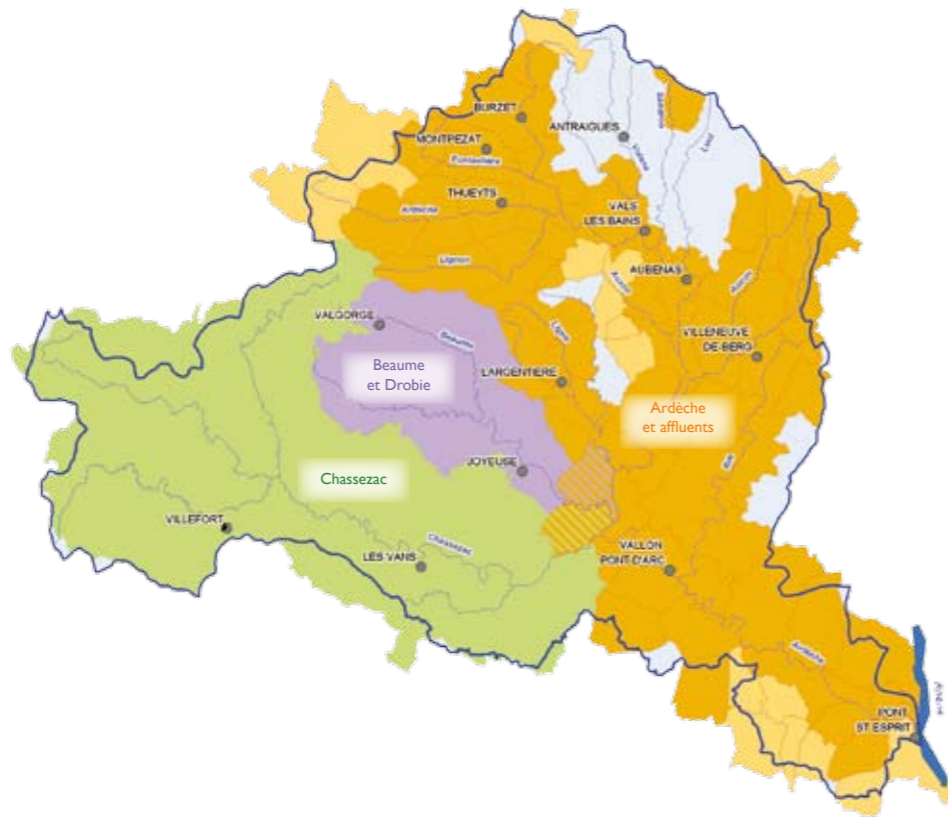




Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) :

véritable "loi locale de l'eau", le SAGE :

- * planifie notre politique de l'eau à l'échelle du bassin versant pour la décennie à venir ;
- * préserve les richesses naturelles liées à l'eau pour maintenir nos activités humaines et économiques ;
- * est élaboré par des représentants d'élus, de la société civile et de l'Etat, au sein de la Commission Locale de l'Eau ;
- * est un vecteur des enjeux de l'eau dans les autres démarches territoriales (PLU, SCOT, ...).



Des actions concrètes sur les rivières et les milieux :

- * **3 Contrats de Rivière**, sur l'Ardèche et ses affluents amont, la Beaulieu et la Drobie et le Chassezac, pilotés par les 3 Syndicats de rivière de notre bassin versant ;
- * **11 programmes d'actions Natura 2000**, animés par 9 collectivités et associations locales.

Le bassin versant de l'Ardèche,

une réalité géographique qui dépasse les limites administratives : 158 communes sur les départements de l'Ardèche, du Gard et de la Lozère

un territoire d'une richesse exceptionnelle : diversité des espèces végétales et animales, paysages, grottes ornées, ...

l'empreinte de l'eau, entre Cévennes et Méditerranée : 40 rivières superficielles et souterraines, des régimes extrêmes de crues et d'étiage

l'eau au coeur de la vie économique : l'industrie, le tourisme, l'agriculture, la production d'électricité, les loisirs, utilisent l'eau

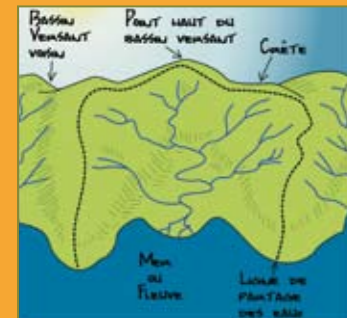


Schéma simplifié de bassin versant

Syndicat Mixte Ardèche Claire
Allée du Château - 07200 Vogüé
Tél. 04 75 37 82 20 - Fax 04 75 37 82 22
www.ardecheclair.fr - www.ardeche-eau.fr



Meilleurs vœux pour 2011

« 2010 restera un temps fort pour la mobilisation des élus en faveur de l'eau.

En effet, le nombre croissant d'adhésions au Syndicat Ardèche Claire et les projets de Contrats de rivière sur les bassins Chassezac et Beaulieu-Drobie illustrent le souhait des élus locaux de piloter une nécessaire et ambitieuse politique de l'eau de notre bassin versant.

Le label d'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) accordé par l'État est une reconnaissance du travail mené et une invitation à pérenniser notre action.

Au delà des réalisations très concrètes de 2010 que vous pouvez découvrir dans les pages suivantes, notre bassin est en train de se doter d'outils et de structuration exemplaires, indispensables à notre territoire et ses usages. Ils seront aussi des arguments complémentaires à la candidature de la Grotte Chauvet au classement du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

2011 doit nous permettre collectivement de "passer à la vitesse supérieure".

Nous structurer autour de l'EPTB, finaliser le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), réviser le Contrat de rivière Ardèche, réaliser des travaux importants sur le terrain, élaborer un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), seront nos grands rendez-vous.

Grâce à notre équipe technique dirigée par Manuel Fulchiron, au soutien de nos partenaires et à la synergie de nos élus, nul doute que nos projets de territoire seront bien accompagnés.

Je vous souhaite une bonne année ! »



Le Président,
Pascal Bonnetain

Des actions pour l'eau et les milieux naturels :

2010 - les temps forts de l'année écoulée

Appui aux collectivités pour la lutte contre les pollutions



Démarrage d'études de faisabilité pour l'assainissement de la boucle d'Aubenas et le compostage des boues et matières de vidange.



Fin des travaux et inauguration de la station d'épuration de Sauveplantade - Rochecolombe



Résorption des décharges sauvages (Chauzon, Joncier Vallon Pont d'Arc, St Remèze, ...)

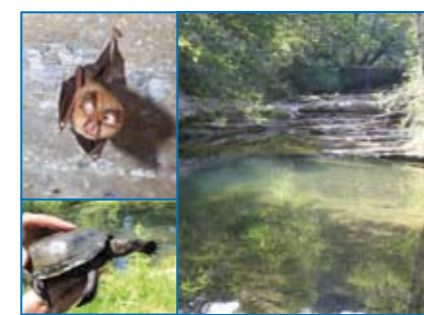
Travaux pour la protection des milieux et l'équilibre avec les usages



26 chantiers d'entretien de la végétation et des berges des cours d'eau (2 200 mètres linéaires de berges traités).



Aménagement de 4 sites publics pour les loisirs aquatiques : plages et haltes canoës de Salavas-Vallon Pont d'Arc et St Martin d'Ardèche.



Fermeture d'une grotte pour la protection des chauves-souris. Prise en compte de la Tortue Cistude dans la gestion de la boucle de Chauzon.

Echanges techniques et concertation pour la rédaction du SAGE



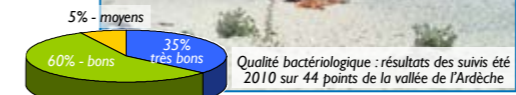
4 réunions de la Commission locale de l'Eau, 9 réunions de ses commissions techniques et thématiques, 3 réunions élargies sur les territoires.



Reconnaissance d'un EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) compétent sur l'ensemble du bassin versant.



Connaissances et suivis pour une meilleure gestion



Etude de la qualité écologique de la rivière et suivis de la qualité des eaux de baignade (en complément des suivis réalisés par l'ARS). Qualité bactériologique : résultats des suivis été 2010 sur 44 points de la vallée de l'Ardèche



Suivi estival des niveaux d'eau et participation à la "cellule de gestion des étiages" auprès des services de l'Etat.



Suivi du bon fonctionnement des passes à poissons : veille sur le bon état et la sécurité des ouvrages, étude des populations de poissons.

Information et communication pour une culture commune de l'eau



Reportages vidéo sur la construction des passes à poissons de Lanas, Vallon-Pont d'Arc et Salavas et sur les travaux d'entretien de la ripisylve.



Inauguration des passes à poissons. Edition d'un "bulletin d'inf'eau" trimestriel et parution de 45 articles dans la presse locale.



Conférences, interventions auprès des scolaires, visites de chantiers, accueil de partenaires sur le terrain.

2011 - les grands rendez-vous pour l'année à venir

Poursuite des projets prioritaires en assainissement.
Plan de fréquentation durable de la vallée de la Louyre, ...

Projets pour les activités nautiques :
3 passes à canoës, plages de Thueyts, Balazuc, Ruoms, St Just d'Ardèche, La Souche.
4^{ème} campagne de travaux d'entretien des berges, ...

- ➔ Finalisation de la rédaction du SAGE.
- ➔ Révision du Contrat de rivière.
- ➔ Rédaction de la Charte et Contrat Natura2000.
- ➔ Elaboration d'un projet de PAPI.
- ➔ Structuration de l'EPTB

Diagnostic de territoire sur le Plateau des Gras pour valoriser les activités pastorales présentes et lutter contre la fermeture des milieux, ...

En tant que citoyens et collectivités, vous serez consultés officiellement pour donner votre avis sur le projet de SAGE